L'Université Rennes 2 a voté la convention d'association avec l'EPE (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/luniversite-rennes-2-signe-convention-dassociation-avec-lepe)



Campus Villejean et Beaulieu

Conclue sur la période du contrat de site 2022-2027, la convention cadre a été approuvée par les conseils d'administration respectifs de l'Université de Rennes et l'Université Rennes 2 les 26 et 27 janvier, au lendemain de la création de l'établissement public expérimental (EPE), le 1er janvier 2023. L'Université de Rennes se substitue à l'Université de Rennes 1, elle regroupe cinq établissements composantes (EHESP, ENS Rennes, ENSCR, INSA Rennes et Sciences Po Rennes), des composantes de formation et pôles de recherche. **Forte de plusieurs années d'étroite collaboration, l'Université Rennes 2 s'associe à ce nouvel établissement d'enseignement supérieur et de recherche.**

La nouvelle structuration renforcée vise à développer l'interdisciplinarité, faciliter les collaborations et interactions entre les établissements, tout en préservant la personnalité morale de l'Université Rennes 2. **L'enjeu principal est de doter le site d'une stratégie scientifique et académique fédératrice, impliquant l'ensemble des établissements-composantes et associés, des disciplines et leurs communautés, dans le respect des identités de chacun.**

Dans sa séance du 26 janvier, le conseil d'administration de l'Université de Rennes a voté pour cette convention d'association (31 voix pour et 3 abstentions). Le conseil d'administration de l'Université Rennes 2 l'a également approuvé le lendemain (18 voix pour et 6 abstentions).

"Cette convention illustre notre volonté de créer un modèle singulier de coopération universitaire à Rennes, avec une gouvernance conjointe et équilibrée qui prend en compte les cultures de nos établissements. Notre ambition est de consolider les synergies existantes et de développer de nouvelles collaborations pluridisciplinaires dans la recherche et la formation, au bénéfice de l'ensemble des étudiants et étudiantes."
- **Christine Rivalan Guégo, présidente de l'Université Rennes 2**

"Ce projet a fait l'objet de longs et fructueux échanges depuis 2017 avec la volonté commune de constituer un regroupement territorial cohérent, au service d'une stratégie de recherche, de formation et d'innovation partagée. Nous souhaitons continuer à avancer ensemble et je me réjouis de cette association qui permettra à nos deux universités de renforcer nos relations déjà étroites et développer des coopérations et actions communes au service de la jeunesse et du territoire. Nous développons l'interdisciplinarité en numérique, environnement et santé en mobilisant toutes les forces académiques du site."
- **David Alis, président de l'Université de Rennes**

L'association est fondée sur la qualité et la diversité des coopérations déjà menées au bénéfice des étudiant•es et de toute la communauté universitaire : formations co-accréditées (2 mentions de Licences, 6 mentions de Masters, 6 écoles doctorales), unités de recherche mais aussi services interuniversitaires de sport et de santé.

Les deux universités sont également engagées au sein de grands projets structurants et différenciants avec leurs partenaires du territoire : le dispositif Cursus Ide@l (https://cursus-ideal.fr/) pour la transformation et l'innovation pédagogiques ; le projet BRIO, (Bretagne Réussite Information Orientation) ; l'École Universitaire de Recherche DIGISPORT (https://digisport.univ-rennes.fr/) ; l'École Universitaire de Recherche CAPS (https://creativepublicspace.univ-rennes.fr/) (Creative Approaches to Public Space) ; le projet démonstrateur du numérique AIR (https://www.univ-rennes2.fr/article/luniversite-rennes-1-laureate-lami-demonstrateurs-numeriques-dans-lenseignement-superieur#:~:text=Le%20projet%20Augmenter%20les%20Interactions,l'Innovation%20et%20par%20le) (Augmenter les Interactions à Rennes) ; le projet ExcellencES IRIS-E (https://iris-e.univ-rennes.fr/)(Interdisciplinary Research & Innovative Solutions for Environmental transition) ou encore le projet de sciences avec et pour la société TISSAGE (https://www.univ-rennes.fr/saps-tissage).

Les universités entendent ainsi coordonner leurs compétences et actions en matière de formation, orientation, insertion professionnelle comme en matière de recherche, valorisation et science ouverte.

Elles s'engagent en outre à construire une politique culturelle commune afin d'affirmer le rôle majeur des deux universités dans la relation arts & sciences, à développer ensemble le potentiel et l'attractivité internationale du site rennais, à coordonner leurs compétences et leurs actions pour améliorer les conditions d'études et la qualité de vie des étudiants, à mettre en œuvre un plan ambitieux de développement durable et de responsabilité sociétale.

Pour construire ces stratégies communes, les universités s'engagent à développer les synergies entre les fonctions support et soutien (convergence du système d'information, politique documentaire commune, rapprochement des politiques RH, simplification des procédures et mutualisation de commandes, coordination de la stratégie immobilière pour une meilleure gestion des campus).

Enfin, les établissements signataires travaillent à articuler leurs stratégies de communication dans l'optique de renforcer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité du site rennais.